

Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks

Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.



Le titre de créance est émis par Natixis Structured Issuance S.A. (l'« Émetteur »), véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par Natixis (le « Garant » ; Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch : A+⁽¹⁾). L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant.

Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Durée d'investissement conseillée : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le produit est revendu avant la Date d'Échéance.
- **Période de commercialisation :** Du 09 juin 2021 (9h) au 07 juillet 2021 (12h) en compte-titres. Attention, la présente période de commercialisation doit tenir compte du délai de réflexion de 3 jours ouvrés dont bénéficie tout potentiel investisseur à ce titre de créance, dont la présentation ferait suite à un acte de démarchage bancaire et financier. Le Conseiller Meeschaert Gestion Privée ne peut en effet recueillir ni les ordres ni les fonds de la part de l'investisseur sur ces titres avant l'expiration de ce délai. Du 09 juin 2021 (9h) au 06 juillet 2021 (12h) en assurance-vie.

La période de commercialisation peut être cloturée par anticipation si le montant global des souscriptions atteint les limites de l'enveloppe disponible.

- **Éligibilité : contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et comptes-titres.** La présente brochure décrit les caractéristiques d'Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- **Code ISIN :** FR0014003W27

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL
Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

Ingénierie financière
 **NATIXIS**
BEYOND BANKING

Distribution

M E E S C H A E R T
Gestion Privée

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

⁽¹⁾ Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

En quelques mots

Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks est un titre de créance qui présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

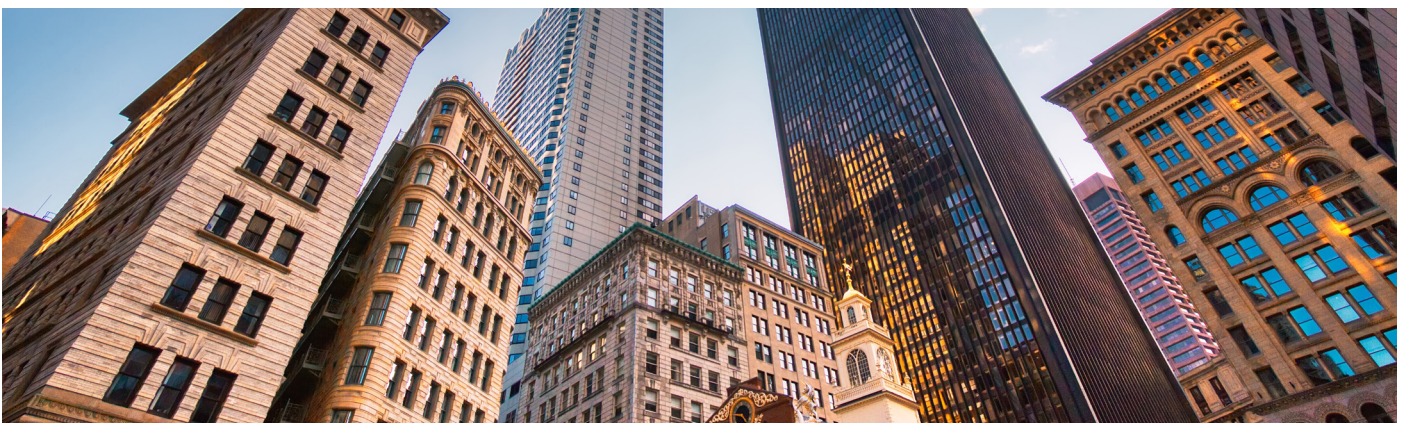
- Une exposition à la performance des principales actions bancaires de la zone euro via l'indice Euro STOXX® Banks (« l'Indice »), dividendes non réinvestis.
- À partir de la fin de la 1^{re} année, un remboursement automatique anticipé du Capital Initial majoré d'un gain de 8,00 %⁽¹⁾ par année écoulée, si à une Date d'Observation Annuelle⁽²⁾, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial.
- À l'échéance des 10 ans, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
 - Un remboursement du Capital Initial majoré d'un gain final de 80,00 %⁽¹⁾ (soit 8,00 % par année écoulée), si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
 - Un remboursement du Capital Initial majoré d'un gain final de 40,00 %⁽¹⁾ (soit 4,00 % par année écoulée), si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
 - Une perte en capital partielle ou totale, si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 60 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks**, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors commission ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Les Taux de Rendement Annuel nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 0,80 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. L'investisseur supporte le risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant. Dans cette brochure, les calculs de TRA sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 9 juillet 2021 jusqu'à la Date d'Échéance (le 16 juillet 2031) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 9 juillet 2021 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

La présente brochure décrit les caractéristiques du titre de créance **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks**, ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, et l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

⁽¹⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement final ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.



Avantages / Inconvénients

▶ Avantages



- De la fin de la 1^{re} année à la fin de la 9^e année, si à une Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾ le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur bénéficie d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé**, et récupère son Capital Initial majoré d'un **gain de 8,00 %⁽²⁾ par année écoulée**.
- À l'échéance des 10 ans, si **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks** n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, l'investisseur bénéficie d'un **gain final de 80,00 %⁽²⁾ (soit 8,00 % par année écoulée)**.
- À l'échéance des 10 ans, si **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks** n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, l'investisseur bénéficie d'un **gain final de 40,00 %⁽²⁾ (soit 4,00 % par année écoulée)**.

▶ Inconvénients



- **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks** présente un risque de **perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est inférieur à 60 % de son Niveau Initial). La valorisation de **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks** à l'échéance est très sensible à une faible variation du niveau de l'Indice autour des seuils de 60 % et 100 % de son Niveau Initial.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la **durée exacte de son investissement** qui peut durer de 1 an à 10 ans.
- Le **gain maximum de l'investisseur est limité au gain de 8,00 %⁽²⁾ par année écoulée**. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).
- L'investisseur est **exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à **une dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite du Garant.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.

▶ Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base. Le titre de créance **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks** est notamment exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession desdits titres pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. Dans le pire des scénarios, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risque de perte en capital lié au Sous-Jacent** : Le remboursement du capital dépend de la performance du Sous-Jacent. Ces montants seront déterminés par application d'une formule de calcul (voir le mécanisme de remboursement) en relation avec le Sous-Jacent. Dans le cas d'une évolution défavorable de la performance du Sous-Jacent, les investisseurs pourraient subir une baisse substantielle des montants dus lors du remboursement et pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite** : En cas d'ouverture d'une procédure de résolution au niveau de l'Émetteur et/ou du Garant et/ou du Groupe BPCE ou en cas de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.
- **Risque de volatilité, risque de liquidité** : Une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourrait avoir un impact négatif sur le prix de cession des titres de créance. En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.
- **Risques liés à la modification, suppression ou perturbation du Sous-Jacent** : STOXX, l'administrateur du Sous-Jacent, pourrait modifier de façon significative le Sous-Jacent, l'annuler ou ne pas publier son niveau. Dans ces cas et au choix de l'Agent de Calcul, le niveau du Sous-Jacent pourrait être calculé conformément à la formule et la méthode de calcul en vigueur avant cet événement, être remplacé par celui d'un autre Sous-Jacent ou les titres de créances pourraient faire l'objet d'un remboursement anticipé à leur juste valeur de marché. Dans ces cas, les montants de remboursement et, le cas échéant, d'intérêts dus pourraient être inférieurs aux montants de remboursement et, le cas échéant, d'intérêts initialement anticipés et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

Mécanisme de remboursement

► Niveau initial de l'Indice

Le Niveau Initial est déterminé par le niveau de clôture de l'Indice le 9 juillet 2021.

► Un remboursement automatique anticipé possible dès la fin de la 1^{re} année

De la 1^{re} à la 9^e année, si à une Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾ le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante⁽¹⁾ :

Le Capital Initial
+
Un gain de 8,00 % par année écoulée
(soit un TRA brut⁽³⁾ maximum de 7,80 %⁽⁵⁾ et un TRA net⁽⁴⁾ maximum de 6,94 %⁽⁵⁾)

Dès qu'un remboursement automatique anticipé est réalisé **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks** s'arrête ; sinon le produit continue jusqu'à l'échéance.

► Remboursement à l'échéance des 10 ans

À la Date d'Observation Finale, le 9 juillet 2031, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été précédemment activé, on observe une dernière fois le niveau de l'Indice par rapport à son Niveau Initial.

Cas favorable

Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 16 juillet 2031 :

Le Capital Initial
+
Un gain final de 80,00 %, soit 8,00 % par année écoulée
(soit un TRA brut⁽³⁾ maximum de 6,04 % et un TRA net⁽⁴⁾ maximum de 5,19 %)

Cas médian

Si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 16 juillet 2031 :

Le Capital Initial
+
Un gain final de 40,00 %, soit 4,00 % par année écoulée
(soit un TRA brut⁽³⁾ de 3,41 % et un TRA net⁽⁴⁾ de 2,59 %)

Cas défavorable

Si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 60 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit⁽²⁾ le 16 juillet 2031 :

Le Capital Initial diminué de la performance négative de l'Indice
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse du niveau de l'Indice.
Cette perte en capital peut être partielle ou totale.

À noter : L'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé (possible à chaque Date d'Observation Annuelle) entraîne la dissolution du titre de créance. Si à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est inférieur à son Niveau Initial, alors le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks** se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Annuelle.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

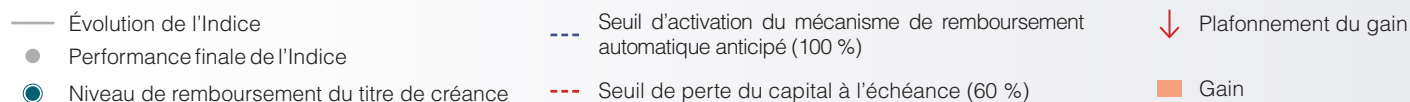
⁽³⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽⁴⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ou net de droit de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,80 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

⁽⁵⁾ Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 8,00 % à la 1^{re} Date de Remboursement Automatique Anticipé (le 18 juillet 2022).

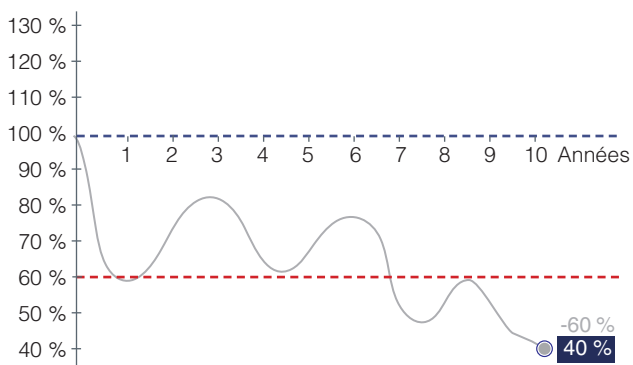
Scénarios de marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.



► Scénario défavorable : Forte baisse de l'Indice à l'échéance (supérieure à 40 %)

Niveau de l'Indice

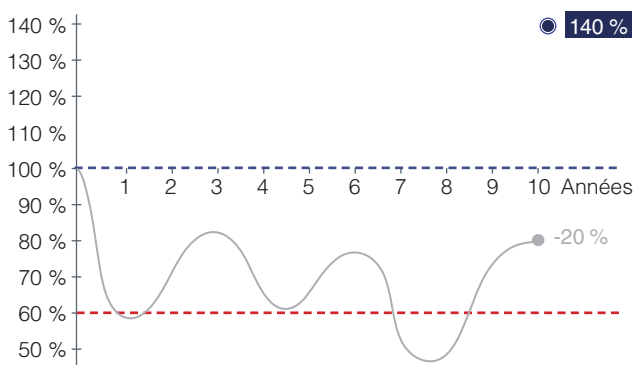


- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 40 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 60 %) : l'investisseur reçoit 40 % de son Capital Initial et subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'Indice, soit une perte de 60 %.

Remboursement final : 40 % du Capital Initial
TRA brut⁽¹⁾ : -8,74 % (identique à celui de l'Indice)
TRA net⁽²⁾ : -9,47 %

► Scénario médian : Baisse modérée de l'Indice à l'échéance (inférieure à 40 %)

Niveau de l'Indice



- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 80 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 20 %) : l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial augmenté d'un gain de 40,00 % au titre des années écoulées, soit 4,00 % par année écoulée. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la baisse de l'Indice à l'échéance.

Remboursement final : 140 % du Capital Initial
TRA brut⁽¹⁾ : 3,41 % (contre -2,20% pour l'Indice)
TRA net⁽²⁾ : 2,59 %

► Scénario favorable : Forte hausse de l'Indice dès la fin de la 1^{re} année (Plafonnement du gain)

Niveau de l'Indice



- À l'issue de la 1^{re} année (la 1^{re} Date d'Observation Annuelle), le niveau de l'Indice est égal à 130 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 8,00 % au titre de l'année écoulée. Dans ce scénario, l'investisseur ne bénéficie que partiellement de la hausse de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).

Remboursement final : 108,00 % du Capital Initial
TRA brut⁽¹⁾ : 7,80 % (contre 29,18 % pour l'Indice)
TRA net⁽²⁾ : 6,94 %

⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽²⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ou net de droit de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,80 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

Information importante : la valorisation d'Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks en cours de vie peut évoluer indépendamment du niveau de l'Indice et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Annuelle, si le niveau de l'Indice est proche de son Niveau Initial, et à la Date d'Observation Finale, s'il est proche de 60 % et 100 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau et de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

L'indice Euro STOXX® Banks

L'indice Euro STOXX® Banks est composé des valeurs bancaires présentes dans l'indice Euro STOXX® 600. L'indice Euro STOXX® Banks est un indice sectoriel où les valeurs sont pondérées par la capitalisation boursière. Sa cotation est publiée quotidiennement. Cet indice est calculé dividendes non réinvestis (l'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions qui composent l'indice). La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.

Pour plus d'informations sur l'indice, consulter le site www.qontigo.com

L'indice est accessible entre autres sur le site (www.stoxx.com/index-details?symbol=SX7E), ainsi que sur différents sites d'informations financières. Ticker Bloomberg : SX7E Index ; code ISIN : EU0009658426.

Évolution historique de l'indice Euro STOXX® Banks

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Source : Bloomberg, du 02/06/2011 au 02/06/2021

Composition de l'indice Euro STOXX® Banks

Entreprises	Poids dans l'Indice	Entreprises	Poids dans l'Indice
BNP Paribas	15,42 %	Erste Group Bank AG	2,37 %
Banco Santander SA	14,13 %	FinecoBank Banca Fineco Spa	1,97 %
Intesa Sanpaolo SpA	10,62 %	Commerzbank AG	1,59 %
ING Groep NV	10,62 %	ABN AMRO Bank NV	1,24 %
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	8,19 %	Bankf of Ireland Group PLC	1,18 %
Deutsche Bank AG	6,04 %	Banco BPM SpA	1,05 %
UniCredit SpA	5,55 %	Natixis	0,87 %
Société Générale	5,30 %	Banco de Sabadell SA	0,84 %
KBC Group NV	4,18 %	BAWAG Group AG	0,75 %
Crédit Agricole SA	3,78 %	Bankinter SA	0,71 %
CaixaBank SA	2,95 %	Raffaisen Bank International AG	0,65 %

Source : Bloomberg, composition au 2 juin 2021.

Caractéristiques principales

Code ISIN	FR0014003W27
Forme juridique	Titre de créance complexe présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, ayant été approuvé le 12 juin 2020 par l'AMF sous le visa n° 20-256, et tel que mis à jour par le Prospectus de Base 2021.
Émetteur	Natixis Structured Issuance SA (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis, les titres de créance de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis S.A. (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch : A+). Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Période de commercialisation	Du 09 juin 2021 (9h) au 07 juillet 2021 (12h) en compte-titres. Attention, la présente période de commercialisation doit tenir compte du délai de réflexion de 3 jours ouvrés dont bénéficie tout potentiel investisseur à ce titre de créance, dont la présentation ferait suite à un acte de démarchage bancaire et financier. Le Conseiller Meeschaert Gestion Privée ne peut en effet recueillir ni les ordres ni les fonds de la part de l'investisseur sur ces titres avant l'expiration de ce délai. Du 09 juin 2021 (9h) au 06 juillet 2021 (12h) en assurance-vie. La période de commercialisation peut être cloturée par anticipation si le montant global des souscriptions atteint les limites de l'enveloppe disponible.
Devise	Euro (€)
Garantie en capital	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie, ni à l'échéance.
Sous-jacent	Indice Euro STOXX® Banks (code Bloomberg : SX7E Index), dividendes non réinvestis
Valeur Nominale	1 000 €
Prix d'Émission	1 000 €
Montant minimum de souscription	10 000 €
Commission de distribution	La commission de distribution ponctuelle pourra atteindre un montant maximum annuel de 0,50% du montant nominal des titres de créance placés, calculée sur la durée de vie maximale des titres de créance. Le paiement de cette commission pourra se faire par règlement et/ou par réduction du prix de souscription. Le distributeur est responsable auprès des investisseurs du respect des dispositions réglementaires qui lui sont applicables concernant la transparence et la justification des dites commissions. De plus amples informations sont disponibles auprès du distributeur sur demande.
Durée d'investissement conseillée	10 ans
Date d'Émission	09 juin 2021
Date d'Observation Initiale	09 juillet 2021
Dates d'Observation Annuelle	11/07/2022; 10/07/2023; 09/07/2024; 09/07/2025; 09/07/2026; 09/07/2027; 10/07/2028; 09/07/2029; 09/07/2030.
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	18/07/2022; 17/07/2023; 16/07/2024; 16/07/2025; 16/07/2026; 16/07/2027; 17/07/2028; 16/07/2029; 16/07/2030.
Date d'Observation Finale	09 juillet 2031
Date d'Échéance	16 juillet 2031
Publication de la valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (equityderivatives.natixis.com).
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Refinitiv sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
Marché secondaire	Natixis pourra fournir un prix indicatif d'Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra excéder 1 %.
Agent de Calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Titres de créance	Euronext Paris (cotation en continu)
Éligibilité	Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et comptes-titres
Documentation juridique des titres de créance	Prospectus de Base tel que modifié par ses suppléments successifs, visé par l'AMF le 12 juin 2020 (n° de visa 20-256), mis à jour par le Prospectus de Base 2021, et les Conditions Définitives de l'émission. Ils sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site dédié de Natixis (www.natixis.com), et sur demande écrite auprès de l'Émetteur (Natixis - BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France).

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'Émetteur en accord avec **Financière Meeschaert**, le distributeur qui commercialise le produit **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks**. Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (tel que défini ci-après) et les Conditions Définitives (telles que définies ci-après). Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les Titres de créance.

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le produit financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus d'**Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENNT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. **Athéna Semi-Airbag Euro Stoxx Banks** est éligible pour un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur le titre de créance concerné avant la diffusion de la communication.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les Instruments Financiers décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une documentation juridique composée du [prospectus de base](#) relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e), approuvé le 12 juin 2020 par l'AMF sous le n° 20-256 (le « Prospectus de Base ») et des [conditions définitives](#) en date du 7 juin 2021 (les « Conditions Définitives ») formant ensemble un prospectus conforme au règlement 2017/1129 (règlement prospectus) tel qu'amendé. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur les sites internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (https://cib.natixis.com/Devlnet.PIMS.ComplianceTool.Web/api/ProspectusPublicNg/DownloadDocument/74/PROGRAM_SEARCH, <https://cib.natixis.com/devinet.pims.compliancetool.web/api/ProspectusPublicNg/Download/FR0014003W27/FT/DS>) et de l'AMF (www.amf-france.org) et sont disponibles pour consultation auprès de Natixis 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).

Natixis informe les investisseurs (i) qu'un prospectus de base remplaçant le Prospectus de Base sera publié autour du 11 juin 2021 (le « Prospectus de Base 2021 ») et que (ii) des suppléments au Prospectus de Base 2021 pourraient être publiés avant le 7 juillet 2021. Le Prospectus de Base 2021 et, le cas échéant, tout supplément postérieur seront disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site dédié de Natixis (www.natixis.com) et sur demande écrite auprès de l'Émetteur (Natixis-BP4-75060 Paris Cedex 02 France). Les investisseurs qui auront déjà accepté de souscrire des Instruments Financiers avant la date de publication du Prospectus de Base 2021 ou d'un supplément au Prospectus de Base 2021 auront le droit de retirer leur acceptation pendant une période de trois jours ouvrables après la publication du Prospectus de Base 2021 ou celle du supplément précité. Financière Meeschaert aidera les investisseurs qui auront déjà accepté de souscrire des Instruments Financiers avant la date de publication du Prospectus de Base 2021 ou celle du supplément précité et qui le souhaitent à exercer leur droit de retirer leur acceptation.

AVERTISSEMENT STOXX

STOXX Limited, Zurich, Suisse détient tous droits de propriété relatifs à l'indice Euro STOXX® Banks. STOXX Limited, Zurich, Suisse, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. STOXX Limited, Zurich, Suisse, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice Euro STOXX® Banks, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice Euro STOXX® Banks, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.

Date de rédaction de la brochure: 3 juin 2021

Ingénierie Financière



Distribution

M E E S C H A E R T
Gestion Privée

Société Anonyme à Conseil d'Administration -

Capital de 5 052 733 329,60 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France

RCS Paris n°542 044 524

Enseigne de la société Financière Meeschaert

33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15. Société anonyme au

capital de 8 040 000 euros Société agréée par l'Autorité de Contrôle

Prudential et de Résolution RCS Paris B 342-857-273 Intermédiaire

d'assurances ORIAS 07 004 557 www.orias.fr